

## Seltz //



Site Ramsar associé :  
**Rhin supérieur /  
Oberrhein**

Date d'accréditation :  
**26 mai 2022**

Coordonnées :  
**48° 54' N, 8° 07' E**

## Présentation de la ville

La ville de Seltz est située dans le Bas-Rhin (67) dans la partie nord de la partie française du site Ramsar transfrontalier du Rhin supérieur/Oberrhein.

Cette ville de plus de 3000 habitants est un véritable écrin de verdure qui fait partie du Ried Nord ou Petit Ried, région de prairies humides et de forêts inondables qui va de Strasbourg à Lauterbourg.

La ville de Seltz œuvre depuis plus de 30 ans dans la protection des zones humides. Elle est à l'origine, avec la commune voisine de Munchhausen, du classement de la Réserve naturelle nationale (RNN) du Delta de la Sauer. Une zone humide de 486 hectares remarquable pour sa richesse botanique (saulaies, vasières, roselières), ornithologique, hydrologique ainsi que pour ses paysages.



Rhin supérieur  
Oberrhein

Seltz



## Quelques informations sur la ville

Maire : Jean-Luc BALL  
Région : Grand-Est  
Département : Bas-Rhin (67)  
Population : 3 150 habitants (2020)  
Surface de la commune : 2 100 ha  
Surface de la zone humide : 1 144 ha  
Surface en site Ramsar : 962 ha

## Types de zones humides présentes

- Rivières/cours d'eau/ruisseaux,
- Mares/marais d'eau douce permanents ,
- Zones humides dominées par des buissons,
- Zones humides d'eau douce dominées par des arbres



# Actions de la ville Ramsar pour ses zones humides



## ÉVITER LA DÉGRADATION / DESTRUCTION DES ZONES HUMIDES

La ville de Seltz est à l'origine du classement en 1997 de la RNN du Delta de la Sauer, reconnaissance de l'intérêt écologique des milieux naturels de la commune.

Elle a mis en place des baux au profit du Conservatoire d'espaces naturels d'Alsace afin de favoriser la biodiversité de la commune, avec notamment la création de mares.

S'appuyant sur l'intérêt général que représente la préservation des zones humides, la commune a classé ces milieux en zone N - naturelles - dans son Plan local d'urbanisme (PLU) pour les préserver de tout aménagement.



## ENCOURAGER LA CRÉATION / RESTAURATION DES ZONES HUMIDES

La commune est impliquée dans différents projets de restauration et préservation des zones humides et des milieux aquatiques.

Natura 2000, Life, Interreg, Plan Rhin vivant ..., ces projets ont conduit à la création de plusieurs mares, à la restauration de plusieurs bras morts du Rhin, de frayères et de cours d'eau affluents de la Sauer et à l'aménagement des espaces naturels pour l'accueil du public.

L'entretien des zones acquises ou restaurées est confié au Conservatoire d'espaces naturels d'Alsace (CEN).



## INTÉGRER LES ZONES HUMIDES DANS L'AMÉNAGEMENT DE SON TERRITOIRE

La commune a fait réviser son Plan local d'urbanisme (PLU) en 2016 en tenant compte des recommandations du SDAGE et du règlement du SAGE.

Le PLU a permis d'identifier et de prendre en compte le rôle joué par les milieux non protégés vis-à-vis des milieux protégés, comme éléments permettant des échanges entre les milieux patrimoniaux, mais également comme habitat pour la faune.

A ce titre, le Seltzbach et sa ripisylve ainsi que les zones de vergers dont une partie importante se situe en zone humide, ont été identifiés comme des secteurs à enjeux importants.



## IMPLIQUER SA POPULATION DANS LA GESTION DES ZONES HUMIDES

Le comité consultatif de la Réserve naturelle nationale du Delta de la Sauer fait office de comité local de suivi du label Ville des zones humides.

Il regroupe toutes les instances concernées : élus, usagers, associations de protection de l'environnement, administrations et experts scientifiques.

Il se réunit plusieurs fois par an et il est fréquent qu'il formule des avis sur des opérations en faveur des zones humides communales, y compris quand celles-ci se trouvent en dehors de la réserve naturelle.

Une gestion concertée est ainsi assurée avec différents partenaires qui profitent des services rendus par les zones humides (agriculteurs, société de chasse, ...).



## INFORMER ET SENSIBILISER SA POPULATION SUR LES ZONES HUMIDES

La population est informée et sensibilisée par l'intermédiaire de publications municipales ou du CEN Alsace, et lors de réunions publiques.

Les usagers des zones humides participent aux prises de décision via le comité consultatif de la RNN.

Le CEN et le Centre d'initiation à la Nature et à l'environnement (CINE) local organisent des activités de découverte et de sensibilisation de l'importance et du fonctionnement des zones humides.

En particulier pendant la Journée mondiale des zones humides, en participant au séminaire franco-allemand organisé à l'échelle du site Ramsar Rhin supérieur - Oberrhein.



## RECONNAITRE LES SERVICES RENDUS PAR LES ZONES HUMIDES

La commune est dotée d'une station d'épuration et s'est engagée dans une démarche zéro phytosanitaire pour l'entretien des espaces publics.

Les zones humides sont régulièrement inondées et participent à recharger la nappe phréatique et à atténuer les crues et les canicules; les forêts alluviales constituant des îlots de fraîcheur et améliorant la qualité de l'air.

Les zones humides de la commune sont également un atout touristique permettant l'organisation d'activités de découverte de la nature par les acteurs locaux - pêcheurs, chasseurs, LPO, CEN, CINE ... - avec des sentiers aménagés et un bac à traîlle qui relie les deux rives du Rhin.



### Le label Ville des zones humides accréditée par la convention de Ramsar

Il vise à valoriser les villes proches de zones humides d'importance internationale ou qui en dépendent, et qui intègrent la prise en compte de ces milieux dans l'aménagement de leur territoire, mettant ainsi en oeuvre une relation positive avec ces écosystèmes inestimables, notamment par des mesures de préservation et une plus grande sensibilisation du public.